

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 janvier 2009 à 18 h 30

Etaient présents : Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Sabine DESGRANGES, Daniel HOFER, Martine LAUBEPIN, Olivier MATHEY, Jean-Pierre PASCALIN.

Bilan d'activité du Conseil Municipal :

Le Maire rappelle que l'étude du PLU est entrée dans une phase active avec la désignation d'un bureau d'études (CROUZET Urbanisme) ;

L'acquisition du terrain nécessaire à la création de la nouvelle station d'épuration est en cours et le compromis sera signé le 30 janvier en l'étude de Me CALVET. Des études de sol sont en cours de réalisation, et le projet de réseaux est terminé.

Le lancement de l'opération reste toutefois subordonné à l'attribution d'une subvention par l'Etat au titre de la DGE.

Les réflexions sur le programme d'aménagement du terrain « Peyrolles » se poursuivent.

Le conseil municipal semble s'orienter vers l'affectation d'une partie des futurs locaux à une activité de caractère social.

Le programme de voirie a été réalisé mais pas dans d'excellentes conditions compte tenu, notamment, du mauvais temps.

Parmi les petits travaux réalisés par les employés de mairie il y a lieu de noter la réfection de la sacristie de l'église de Colonzelle ainsi que l'oratoire du carrefour du bois du Pâtis.

Chapelle Saint-Pierre :

Le Maire rend compte de ses démarches amiables effectuées en vue de faire l'acquisition des parcelles situées autour de la Chapelle. Il indique qu'un propriétaire sur trois est d'accord pour céder sa parcelle au prix de 3 euros le mètre carré.

Il est décidé de renouveler cette démarche en précisant toutefois aux propriétaires que faute d'accord amiable, c'est sur la base de l'estimation des domaines que sera poursuivie la procédure d'acquisition.

Dans la perspective du classement de cet édifice sur la liste des monuments historiques, des agents de la DRAC se sont rendus sur place lundi 19 janvier. La commission nationale doit se réunir le 26 janvier.

Calendrier des manifestations pour 2009 :

Les fêtes de Colonzelle et Margerie seront organisées en septembre et août ainsi que la ballade de l'amitié et la traversée du lez avec Chamaret.

Questions diverses

La participation de la Commune pour les repas de la cantine est portée à 1 € pour tenir compte de l'augmentation du prix décidée par le prestataire.

La baisse des effectifs de l'école maternelle devra s'arrêter faute de quoi une fermeture serait décidée dans le cadre de l'actualisation de la carte scolaire

Le recensement de la population effectué en 2006 fixe à 499 le nombre d'habitants de notre commune. Compte tenu des constructions édifiées depuis 2006 ce chiffre doit atteindre aujourd'hui environ 520 personnes.

Plusieurs demandes de subventions sont rejetées.